



Rhône-Alpes <sup>Région</sup>

G r o u p e

d ' E t u d e s

**Synthèse des résultats de l'enquête en ligne dans le cadre du suivi évaluatif du plan de lutte contre le décrochage scolaire en Rhône-Alpes**

S o c i a l e s

T e c h n i q u e s

**Présentation à la Mission d'Observation  
11 octobre 2010**

Projet soutenu par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

e t E c o n o m i q u e s



Société coopérative SARL  
à capital variable- APE 742C  
RC Paris B 324 420 835  
SIRET : 324 420 835 000

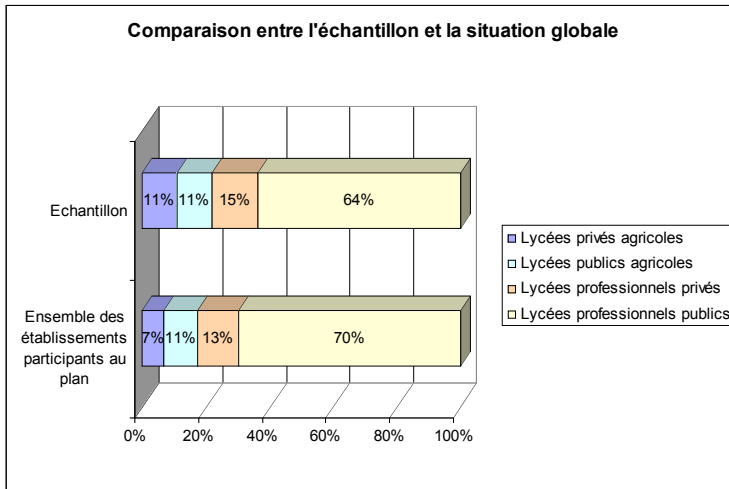
113, rue Saint-Maur  
75011 PARIS  
Tél : 33 (0)1 49 29 42 40  
Fax : 33 (0)1 43 38 24 68  
www.geste.com

## Sommaire

1. Quelques informations sur l'ensemble des établissements et les répondants	3
2. Caractéristiques des établissements	4
3. Caractéristiques du décrochage scolaire	5
4. Le décrochage scolaire selon les filières	6
5. Les principales causes du décrochage scolaire	7
6. Caractérisation des projets : objectifs et publics	8
7. Caractérisation des projets : nature et modalités d'action	9
10. Place des partenariats dans les projets	10
11. Liens entre les projets de lutte contre le décrochage scolaire et les financements dégagés par la région	11
12. Les effets des projets sur le décrochage scolaire	12
13. Ressentis des établissements sur les projets	13
14. Difficultés ressenties dans la mise en place du projet	14
15. Les appuis mobilisés	15
16. Les besoins et attentes	16
17. Evolutions prévues	17

## 1. Quelques informations sur l'ensemble des établissements et les répondants

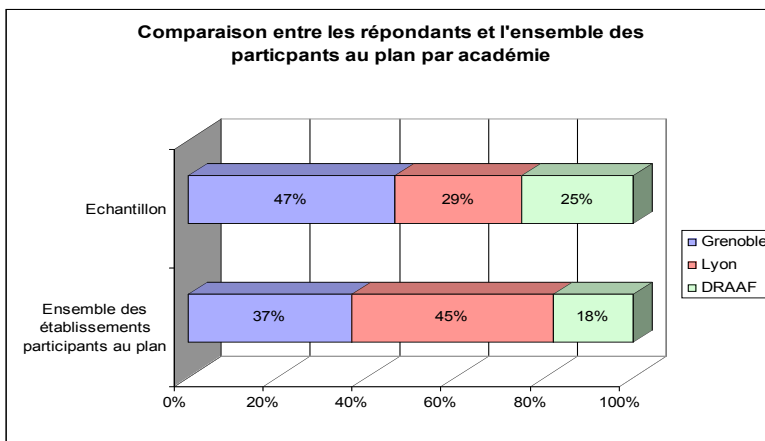
Le taux de retour de l'enquête est de 45%.



Comme on peut le voir sur les graphiques ci-après, **le taux de retour** des établissements privés est meilleur que celui des établissements publics et, celui des établissements relevant de l'agriculture, meilleur que celui des établissements professionnels.

Pour autant, les **lycées professionnels publics** qui représentent 70 % des établissements participant au

plan de lutte contre le décrochage scolaire restent les plus nombreux dans l'échantillon et l'échantillon est assez représentatif de l'ensemble sur le plan des types de lycées.



**L'académie de Lyon** a particulièrement peu répondu, en particulier le département du **Rhône** (taux de retour de 29 % contre 58 % à Grenoble et 64 % à la DRAAF)... Alors que c'est l'académie qui a le plus de participants au plan.

De ce fait, l'académie de Grenoble est surreprésentée.

Par département, l'Ardèche est celui qui a le mieux répondu (75 %) et le Rhône celui où le taux de réponse est le plus faible (23 %).

En revanche, l'échantillon des répondants reflète correctement la diversité de taille des établissements participant au plan de lutte contre le décrochage scolaire.

Comme l'ensemble des répondants, le nombre médian d'élèves dans l'établissement est de 350 et le nombre moyen de 450.

## 2. Caractéristiques des établissements

Les établissements ayant participé au plan de lutte contre le décrochage scolaire ont les caractéristiques suivantes :

- ▶ **Les établissements sont plutôt masculins** (57 % de garçons en moyenne). La Bouture confirme la prédominance des garçons dans les contacts de décrocheurs avec 60% de demandes émanant de garçons contre 40 % de filles. Ce constat doit être mis au regard du poids des filières professionnelles « masculines »<sup>1</sup> en Rhône-Alpes. D'une manière générale à l'échelle nationale, de nombreuses études montrent que le décrochage scolaire des garçons est plus pris en compte que celui des filles notamment en raison des liens anciens entre la lutte contre le décrochage scolaire et la lutte contre la délinquance. Une autre hypothèse est simplement que les filières professionnelles sont plus masculines, les filles obtenant plus facilement des orientations en filières générales et techniques. Il est cependant utile de savoir que le risque de décrochage est plus important pour des élèves qui étudient dans des filières où leur genre est minoritaire (les garçons en « mode », les filles en « plomberie » par exemple)
- ▶ **Les établissements reflètent la répartition régionale des catégories socioprofessionnelles** (CSP<sup>2</sup>) : 42 % de catégories socioprofessionnelles défavorisées<sup>3</sup> en moyenne et 28 % d'élèves boursiers. La région Rhône-Alpes est néanmoins la seconde plus riche de France. Avec 40 % de population défavorisée en région (d'après l'INSEE en 2002), les établissements participant au plan ne semblent pas accueillir une population scolaire nettement plus défavorisée que l'ensemble des établissements de la région.
- ▶ **Des équipes enseignantes plutôt jeunes** : alors que le ratio des enseignants 50 ans / 30 ans était d'environ 3 pour la région Rhône-Alpes en 2004<sup>4</sup>, il est en moyenne de 1,7 pour les répondants à l'enquête. Autrement dit, les établissements participants au plan de lutte contre le décrochage scolaire ont globalement des équipes plus jeunes que l'ensemble des établissements de la région.

---

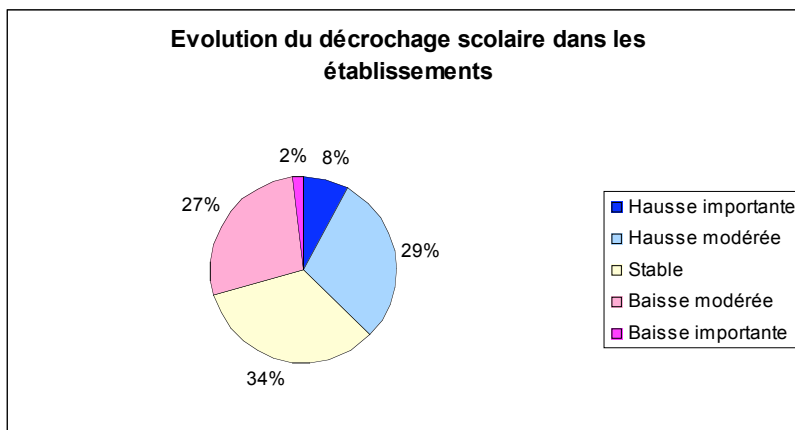
<sup>1</sup> Les filières professionnelles sont masculines à 55% selon les données du rectorat de Lyon en 2009.

<sup>2</sup> Catégorie socioprofessionnelle (CSP) désormais dénommée Profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) par l'INSEE.

<sup>3</sup> L'Education Nationale inclut dans les CSP défavorisées les ouvriers qualifiés, les ouvriers non qualifiés, les retraités employés et ouvriers, les chômeurs n'ayant jamais travaillé, les personnes sans activité professionnelle.

<sup>4</sup> Source : <http://media.education.gouv.fr/file/07/3/3073.pdf>

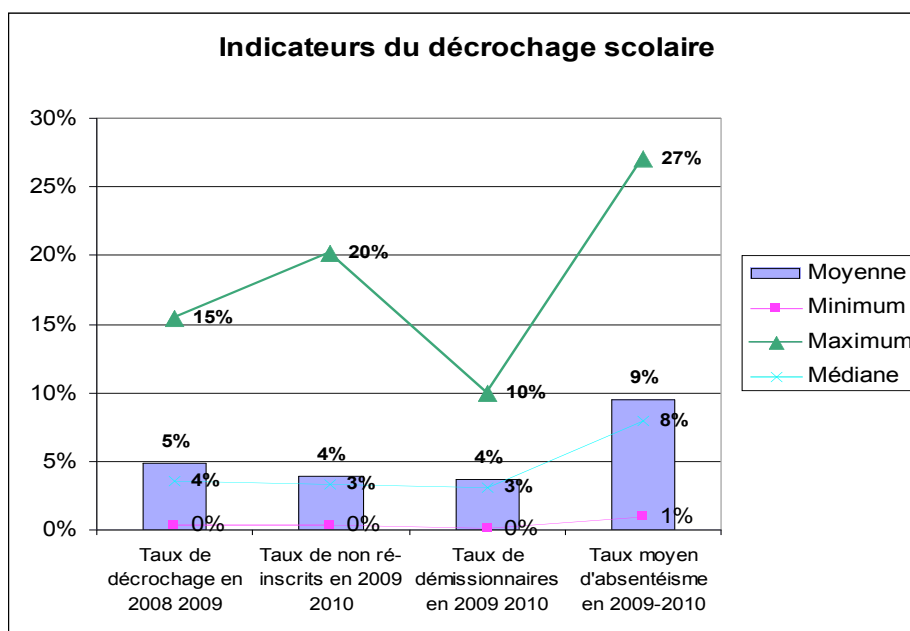
### 3. Caractéristiques du décrochage scolaire



Le décrochage scolaire est, dans l'ensemble, stable pour la région sur les cinq dernières années (avec un tiers d'établissements pour lequel il augmente, un tiers pour lequel il stagne et un tiers pour lequel il diminue). Le plan régional est en place depuis deux années scolaires et ne concerne pas la totalité

des établissements. Les acteurs font tous état d'un travail qui demande du temps pour porter ses fruits (formation des professionnels, travail avec les élèves et les familles...) Il n'est pas anormal de constater une stabilité à ce stade.

Il existe une **diversité des définitions et des indicateurs de décrochage scolaire** recouvrant des réalités différentes.



**Le taux d'absentéisme** moyen sur l'année 2009-2010 se situe aux alentours de 9 %, le décrochage en cours d'année scolaire était de 5 % en 2008 - 2009, on compte entre 3 % et 4 % de non réinscrits entre 2009 et 2010 et un taux équivalent d'élèves démissionnaires en 2009 - 2010 (démission spontanée ou conseil de discipline), ce qui constitue un taux annuel de décrochage<sup>5</sup> de l'ordre de 8 % des élèves.

<sup>5</sup> Plusieurs définitions existent pour le décrochage scolaire. On compte généralement tant les élèves ayant démissionné en cours d'année que les élèves non réaffectés alors qu'ils n'ont pas eu de diplômes l'année d'après.

## 4. Le décrochage scolaire selon les filières

**Le secteur tertiaire (secrétariat, comptabilité) est le plus touché par le décrochage scolaire.**

Les principales causes spécifiques du décrochage dans cette filière sont alors le manque d'attractivité de la filière, et le manque de motivation à poursuivre des études.

Les entretiens conduits dans les établissements confirment ces résultats.

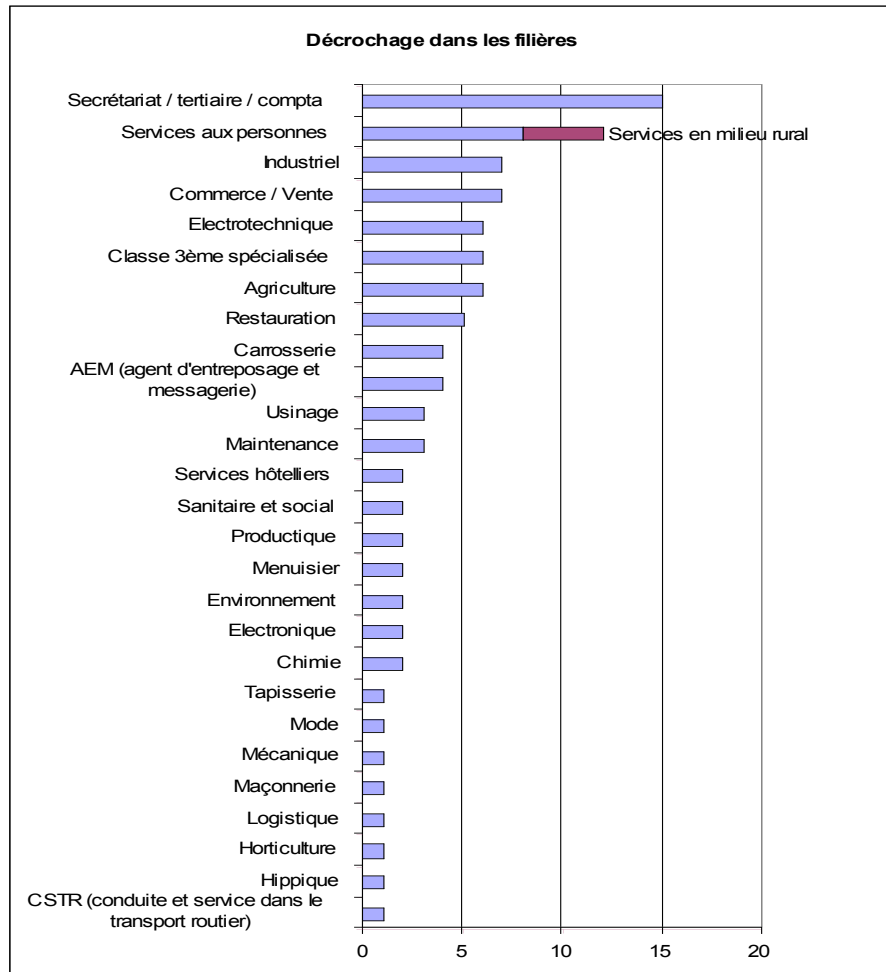
En particulier, on observe que les lycéens orientés dans ces filières alors qu'ils n'appréciaient généralement pas les matières « scolaires traditionnelles »

(mathématiques, français...) n'ont pas, comme les lycéens orientés vers des métiers plus manuels, d'heures d'ateliers pendant lesquels ils peuvent apprendre des savoirs vraiment nouveaux. La démotivation est donc très fréquente.

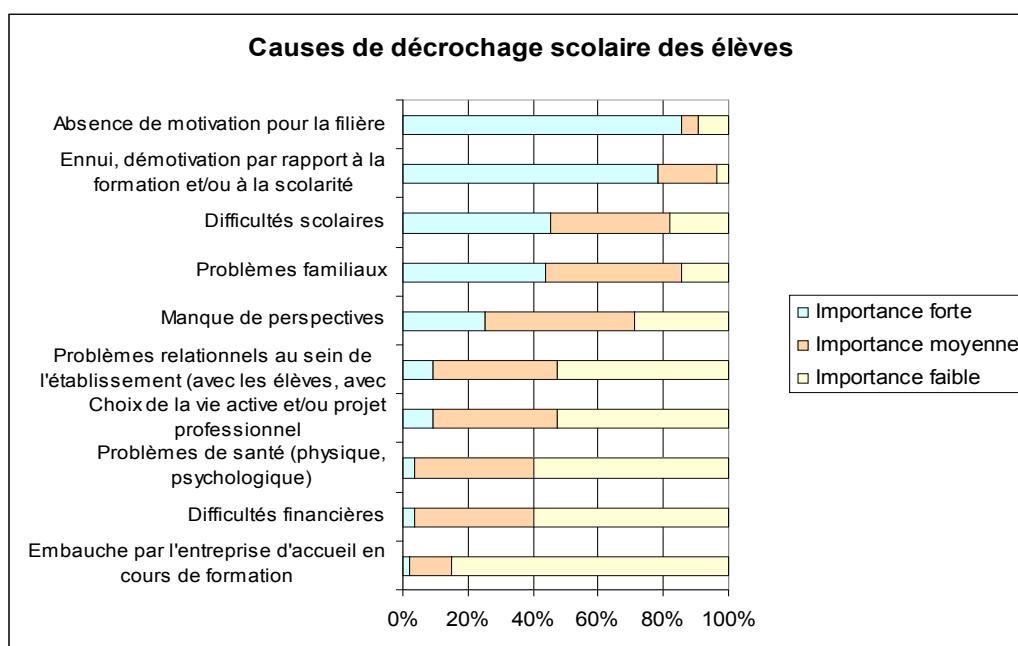
**Le secteur des services aux personnes** vient en seconde place pour le décrochage scolaire. Il s'agit alors essentiellement d'un problème de mauvaise orientation ou de difficultés scolaires. Ce sont aussi des métiers peu valorisés et difficiles à assurer physiquement.

Les élèves en classe de 3<sup>ème</sup> spécialisée (3DP6, DIMA, CLIPA...) décrochent suite à des difficultés personnelles ou sociales et à des difficultés scolaires.

**Les filières de la maintenance et de la mode** souffrent d'une mauvaise représentation et d'un décalage entre ce qu'envisagent les jeunes en arrivant et les cours réellement proposés ensuite.



## 5. Les principales causes du décrochage scolaire



Quelle que soit la filière, pour plus de 80 % des élèves, le décrochage est lié à **l'absence de motivation** pour la filière en particulier et, pour une part importante des élèves par **l'ennui** ou la **démotivation** par rapport à la scolarité.

Sans être aussi importantes, les difficultés scolaires et les problèmes familiaux restent des problèmes clés dans 40 % des établissements. Les départs choisis pour un emploi ou un projet professionnel ne sont que marginalement des causes de décrochage scolaire des élèves.

Au-delà de ces causes de décrochages scolaires, d'autres sont signalées par les établissements :

- la durée des études (notamment avec la fin du BEP) qui devient source de démotivation
- une exigence trop forte par rapport niveau des élèves (notamment en Chimie ou dans des filières à forte technicité)
- le fait que la filière soit en mutation (notamment dans l'électrotechnique)
- les filles enceintes
- l'emplacement de l'établissement/sa réputation peut faire fuir des élèves pour qui cela représente un trop grand changement (notamment lorsqu'il y a un internat). Une piste à creuser serait de faire la distinction entre ce qui relève de l'image et de la localisation (l'éloignement).
- la mauvaise représentation de la filière/un décalage entre la filière telle qu'elle était perçue avant de l'intégrer et la filière telle qu'elle est perçue ensuite. Typiquement, la filière mode est perçue positivement avant son entrée et les élèves « déchantent » en arrivant en se rendant compte de la technicité que cela demande et du peu d'aspect « artistique » de la démarche.

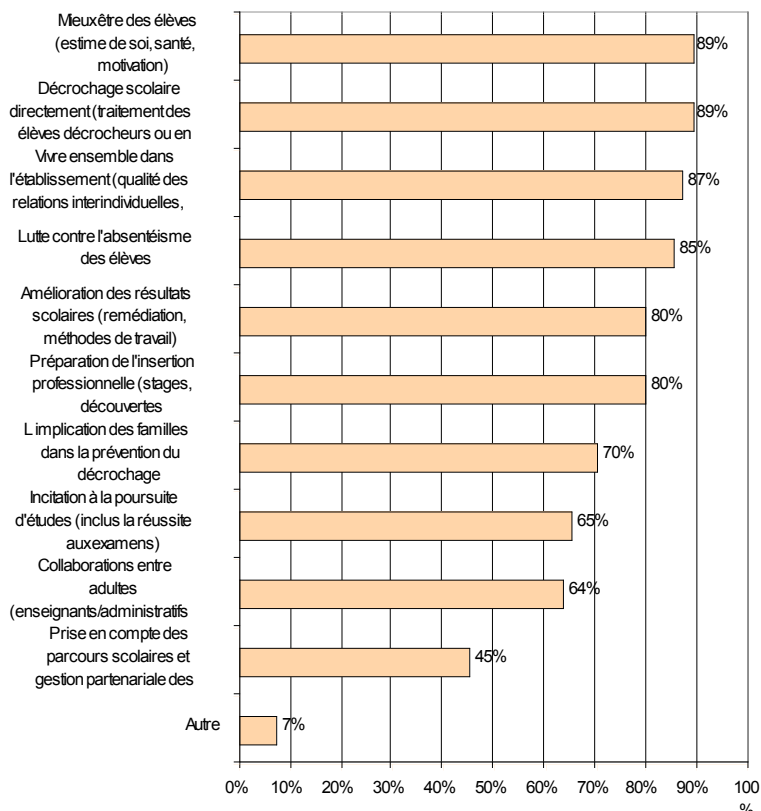
On retrouve, sur un plan statistique, la moindre capacité des élèves défavorisés à obtenir l'orientation qu'ils souhaitent. Ainsi, c'est dans les établissements dans lesquels les taux d'élèves issus de catégories socioprofessionnelles défavorisées sont les plus élevés que l'absence de motivation pour la filière est la plus forte.

## 6. Caractérisation des projets : objectifs et publics

La caractéristique essentielle des projets est probablement, comme nous allons le voir, leur aspect **multidimensionnel**. L'ensemble des projets est **pluri-objectifs**, **multi-publics** et sont mis en place avec **plusieurs modalités d'actions**.

Les contours sont souvent flous et les projets sont expérimentaux et modulés dans le temps en fonction des résultats. Seules deux actions ont été abandonnées.

### Objectifs des projets



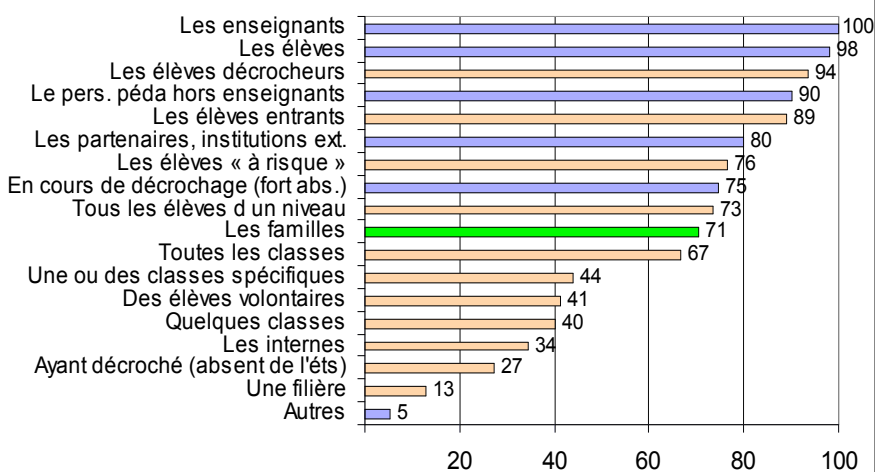
Les projets visent essentiellement le mieux être des élèves, le décrochage scolaire directement, la qualité des relations interindividuelles dans l'établissement, et la lutte contre l'absentéisme. Pour 80% des projets, il s'agit également d'améliorer les résultats scolaires et de préparer l'insertion professionnelle. Deux tiers des projets travaillent sur l'implication des familles, l'incitation à la poursuite d'études et la collaboration entre adultes.

La totalité des projets concernent les enseignants, que ce soit à travers de la formation ou parce qu'ils sont porteurs des projets pour les élèves.

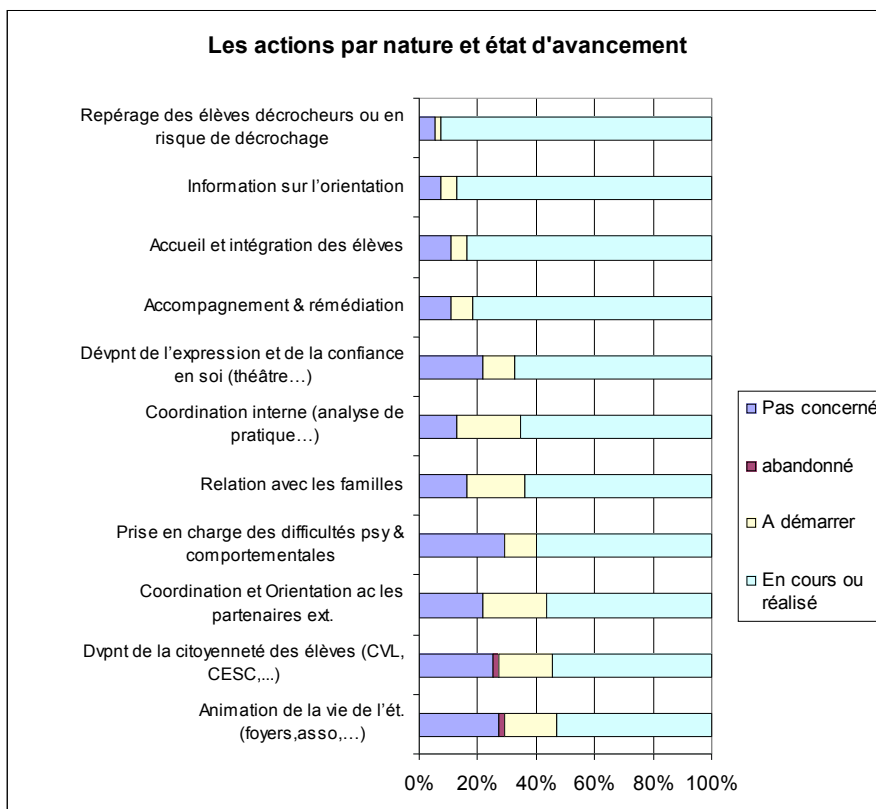
Lorsque les élèves sont concernés (98 % des projets), il s'agit avant tout des élèves décrocheurs, suivi des élèves entrants.

Un tiers des projets ciblent les internes en particuliers.

### Publics concernés par les projets



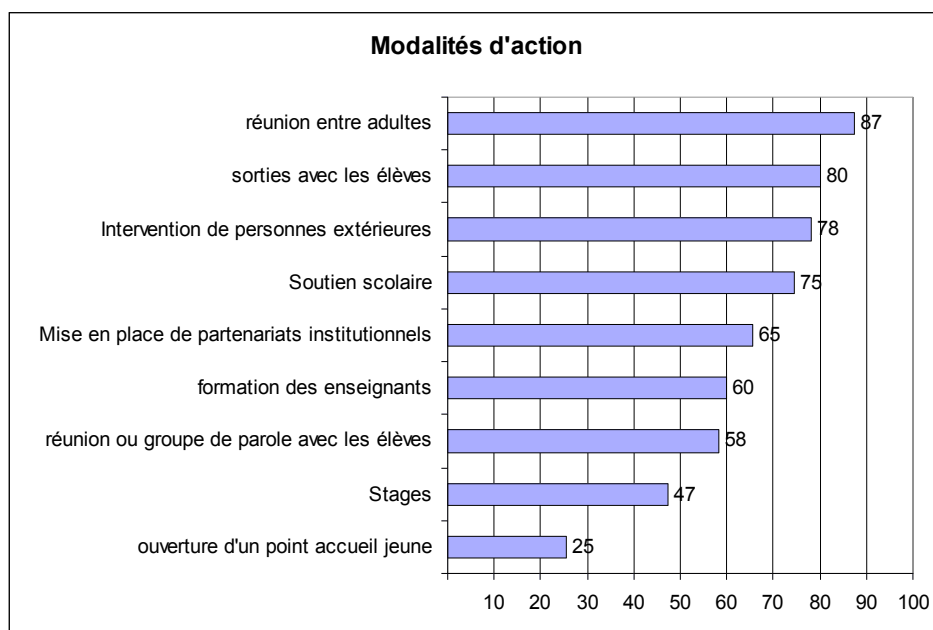
## 7. Caractérisation des projets : nature et modalités d'action



L'essentiel des projets réalisés (ou en cours) concernent **le repérage** des élèves décrocheurs ou en risque de décrochage et **l'information sur l'orientation**. Une partie importante des projets s'attache à l'accueil et l'intégration des élèves ainsi qu'à l'accompagnement et la rémédiation. Les projets prévus mais **non réalisés** sont ceux nécessitant une coordination soit interne (entre membres de l'équipe pédagogique par exemple), soit externe (avec les

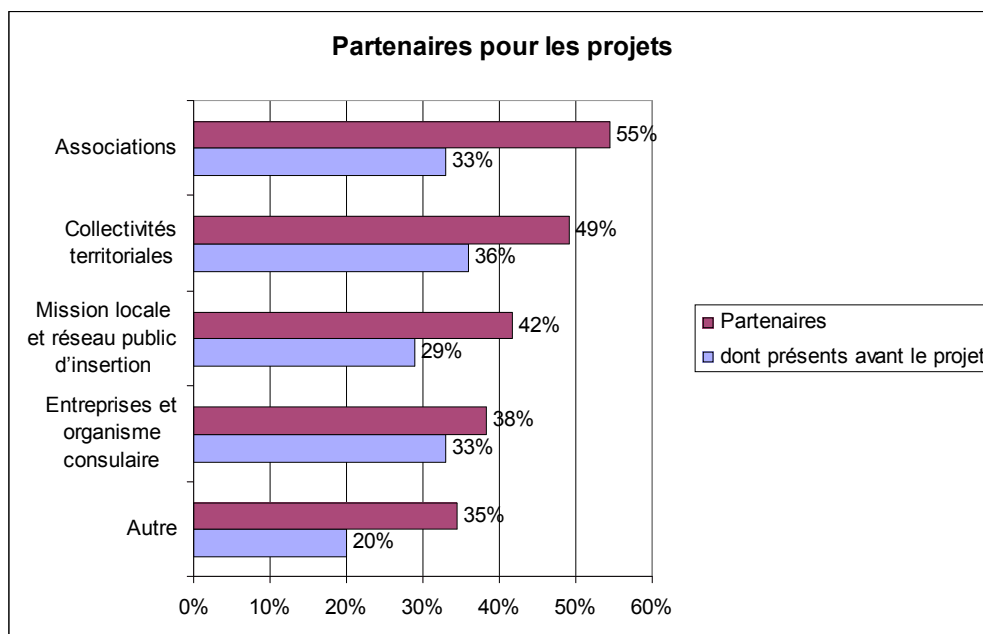
partenaires extérieurs.

Les projets visant la vie de l'établissement et l'animation de la vie de l'établissement sont les moins fréquents et le plus souvent abandonnés.



Certaines modalités d'action sont spécifiques à un type de projets, d'autres sont plus générales. Les réunions entre adultes sont principalement liées à la veille et au repérage d'élèves décrocheurs, ainsi qu'à la coordination interne.

## 10. Place des partenariats dans les projets



Plus de la moitié des établissements ont monté des **partenariats avec des associations** pour réaliser les projets. Pour un tiers, ces partenariats préexistaient avant le projet. Quelques associations sont citées plusieurs fois (AFDET, ADESSA, le Planning familial). Plusieurs compagnies de théâtre sont également mentionnées. Les projets concernés portent souvent sur l'estime de soi, des projets de théâtre mais il peut s'agir également de séminaire santé, de veille éducative ou d'information/prévention sur divers sujets.

**Les collectivités territoriales** sont partenaires de près de la moitié des projets. Il s'agit essentiellement du Conseil général, parfois de la Commune.

Les partenariats avec les **entreprises** préexistaient presque tous au projet. Les entreprises sont généralement multiples mais certains établissements semblent avoir développé des partenariats avec une entreprise en particulier (Carrefour, Schneider électrique) ou un syndicat employeur (MEDEF, IUMM). Les entreprises sont mobilisées sur des projets type « stages » visant à une meilleure orientation des élèves. Cependant, un établissement explique qu'il est de plus en plus difficile de trouver des entreprises partenaires.

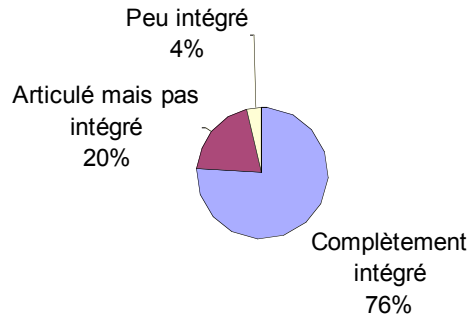
Les partenaires « autres » sont essentiellement les **Centres d'information et d'orientation** (CIO), mais aussi des personnes individuelles (psychologues, intermittents du spectacle, orthophonistes...). Un partenariat avec une grande école est également mentionné.

Les **Missions locales** sont mobilisées pour une meilleure orientation des jeunes.

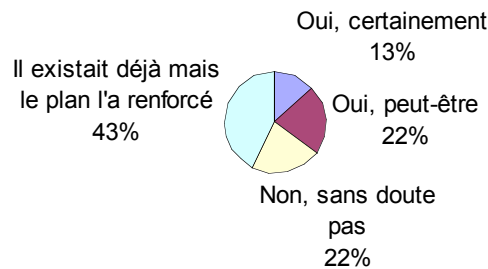
Dans l'ensemble, de nombreux partenariats existaient avant le plan régional de lutte contre le décrochage scolaire mais ils se sont largement développés avec les financements dégagés par les projets. Plusieurs établissements expliquent en commentaire que, même pour des partenariats préexistants, les financements ont permis un renforcement des liens et une plus grande envergure pour les actions ce qui traduit un **effet levier du plan sur les partenariats**.

## 11. Liens entre les projets de lutte contre le décrochage scolaire et les financements dégagés par la région

### Lien entre le projet d'établissement et le projet financé par le plan régional

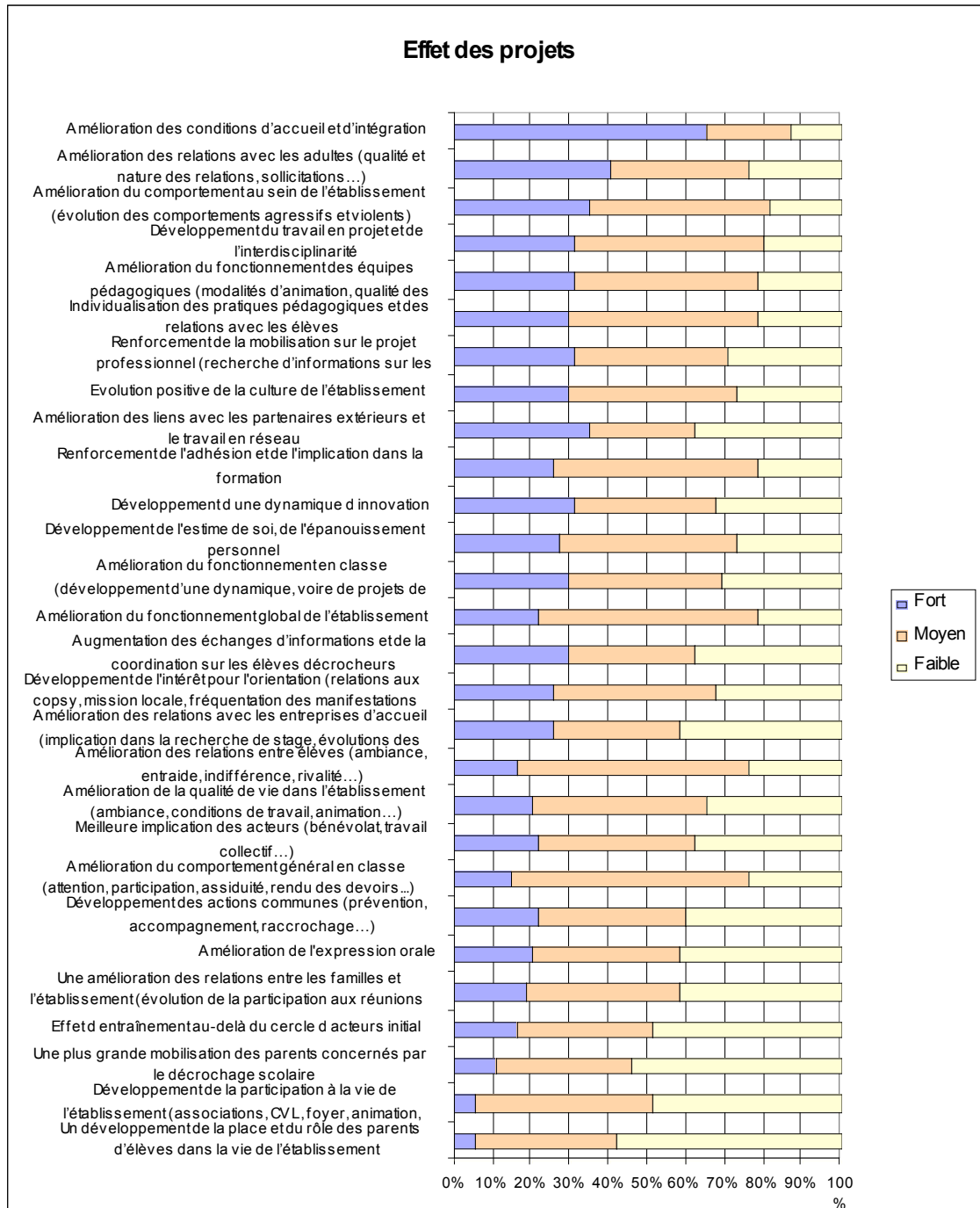


### Le projet se serait-il mis en place sans le plan régional?



Dans l'ensemble, le projet financé par le plan régional est complètement **intégré au projet d'établissement** (trois quarts des établissements répondants) et les projets se seraient mis en place même sans le plan régional dans une large majorité des cas même si, pour 43 % des établissements, le plan a permis un **renforcement du projet**.

## 12. Les effets des projets sur le décrochage scolaire



L'effet le plus marquant des projets est **l'amélioration des conditions d'accueil et d'intégration**, suivi de l'amélioration des relations avec les adultes et l'amélioration du comportement au sein de l'établissement.

Dans un deuxième temps, les items qui ressortent montrent que les projets favorisent l'interdisciplinarité et le fonctionnement des équipes.

Les items les moins impactés par les projets concernent le **rôle des parents et des familles** : la relation avec les familles, la mobilisation des parents semble peu améliorée par les projets. De même, le comportement en classe ou la participation des élèves à la vie de l'établissement restent indépendants des projets.

### 13. Ressentis des établissements sur les projets

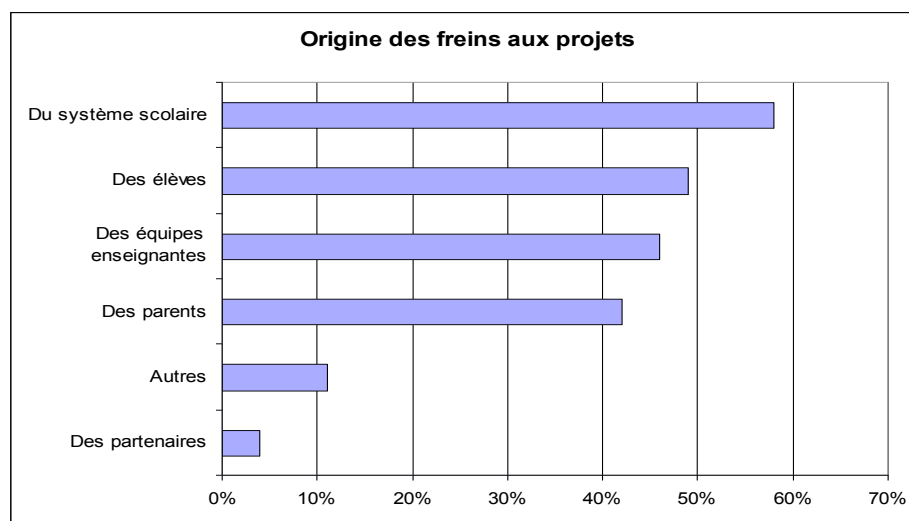
En dernière question du questionnaire, les établissements pouvaient formuler des précisions sur leurs projets. Les deux tiers des répondants ayant rédigé un **commentaire conclusif**, nous en proposons dans cette partie une analyse et une restitution partielle qui met en évidence ce que les établissements retirent, à ce stade, des projets.

Les commentaires sont de quatre ordres :

- Les établissements qui ne disent rien sur le projet a proprement dit mais rappellent, par exemple, que **la Région est un partenaire indispensable** : *« L'aide régionale est appréciable. Sans elle nous ne pourrions pas mettre en œuvre des actions. »*
- Les établissements qui expliquent que leur **projet est encore en phase de mise en place** : *« Après deux ans d'expérimentation, nous commençons à avoir des perspectives d'action qui vont pouvoir être mieux structurées. Nous avons commencé par changer notre regard sur le fonctionnement des classes et des jeunes ce qui nous a permis de mieux repérer le décrochage et les risques de décrochage. Nous souhaitons maintenant rendre plus efficaces les moyens de promouvoir les actions anti-décrochage en particulier dans l'individualisation des actions pédagogiques. »*
- Les établissements qui jugent qu'il y a eu **des progrès mais** qu'ils s'essouffent ou qu'il y a encore une large **marge de progrès** : *« malgré une année 2009/2010 très satisfaisante, les temps de concertation restent très insuffisants. »*
- Les établissements **très optimistes** face aux progrès déjà réalisés : *« L'équipe éprouve un sentiment de satisfaction, se ressentant comme assez performante dans les idées, les projets, la mise en place d'actions. Ces actions sont perfectibles (organisation, rigueur et mobilisation plus large), mais les actions mises en place ont changé le regard porté sur les élèves par l'ensemble des acteurs. Elles engendrent plus de mises en lien entre acteurs, plus d'écoute et de centration sur l'élève. Ce projet est un facteur de cohésion ente les personnels et d'amélioration de la qualité des prestations de l'établissement pour les élèves. »*

On dénombre, parmi les répondants, autant d'établissements dans chacune des catégories

## 14. Difficultés ressenties dans la mise en place du projet



*Clé de lecture* : près de 60 % des établissements scolaires identifient des difficultés dans la mise en place et le déroulement du projet lié au système scolaire. Le total est supérieur à 100 % car les établissements peuvent identifier plusieurs difficultés.

Les freins au projet proviennent majoritairement du **système scolaire** et notamment de **filières peu attractives** et proposant **peu de débouchés**. Plusieurs établissements mentionnent des difficultés de gestion financière. Enfin la coordination, notamment la coordination inter-établissements est souvent évoquée tant comme un atout que comme une difficulté.

**Pour les élèves**, c'est surtout leur comportement qui fait obstacle à la diminution du décrochage scolaire. Des problèmes spécifiques (en particulier la dyslexie) sont aussi un frein à la lutte contre le décrochage scolaire.

**Côté enseignants**, les freins tiennent avant tout à l'absence de mobilisation, puis à la difficulté du travail en équipe. Sur le terrain, nous avons constaté qu'un des nœuds importants est le développement du travail en équipe des enseignants, leurs difficultés à penser le décrochage comme étant une question de pédagogie qui demande à adapter son enseignement, à travailler autrement. Plusieurs établissements notent des difficultés à faire évoluer les pratiques et modes de fonctionnement des équipes tandis qu'un établissement parle de difficultés à analyser les actions en place comme frein au succès du plan de lutte contre le décrochage scolaire.

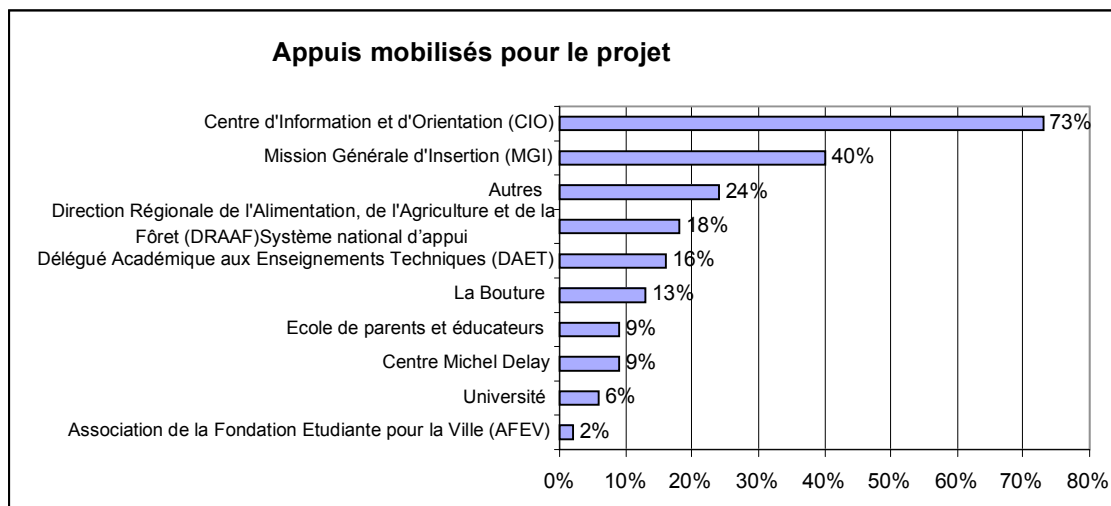
D'où l'importance de soutenir des actions de sensibilisation ou de formation des enseignants dans le cadre du plan.

**Les parents** sont rarement mentionnés comme un frein au plan de lutte contre le décrochage scolaire. Quand ils le sont, il s'agit essentiellement de l'absence de mobilisation. Les cas de dysfonctionnement familiaux restent marginaux (ou bien cachés des répondants au questionnaire).

Les parents restent relativement absents à ce stade du déroulement du plan. Les professionnels ont déjà du mal à bien cerner le problème qu'il leur a fallu et il leur faut sûrement encore du temps pour y arriver... Les modalités d'association des parents viendront peut-être après. Spontanément, ces derniers ne sont pas en demande ou ne se sentent pas légitimes face à l'institution. Ce phénomène fréquent de délégitimation des parents peut être parfois pallié par des formations à leur intention ou par des réunions ad hoc (avec éventuellement des médiateurs, l'expérience prouvant que les incompréhensions sont fréquentes).

## 15. Les appuis mobilisés

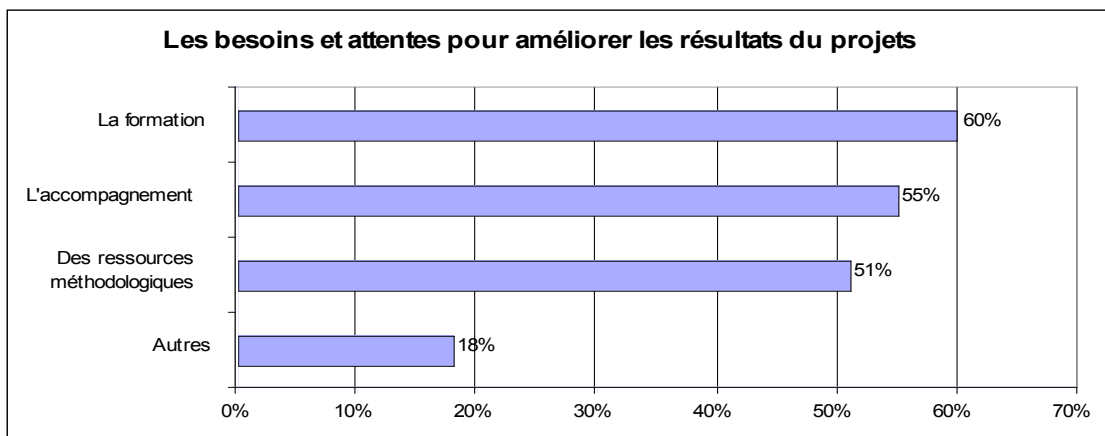
Même si cela complique la coordination, les établissements insistent sur les projets en **équipe interne** et **inter-établissements**, la complémentarité des équipes, des problématiques et des angles d'approches. La confrontation des réflexions et expériences est une source de solutions, mais également la source **d'une dynamique positive** au sein d'équipes parfois démoralisées.



Les appuis mobilisés pour le projet sont majoritairement ceux des **CIO** (73 %) et **la MGI** (40 % des établissements). Un quart des établissements mentionnent des ressources « autres », il s'agit alors d'autres Associations ou Fondations, voire de partenaires spécialistes déjà mentionnés plus tôt. Notons cependant, que les deux principaux partenaires relèvent de l'Education nationale : les CIO et la MGI.

- ▶ **Les CIO** participent à des projets de type :
  - suivi des élèves sur leur projet personnel d'orientation (bilans personnalisés, accueil des élèves décrocheurs, aide à la réorientation, etc.)
  - repérage des élèves décrocheurs, aide à la remédiation, etc.
  - intervention dans les classes pour présenter les métiers et les formations, tables rondes d'orientation, participation à des événements sur une semaine de l'orientation par exemple
  - formations des enseignants
- ▶ **Les MGI** travaillent sur les mêmes sujets avec en plus du suivi de stages d'élèves, des travaux de sensibilisation sur des sujets spécifiques (relations garçons/filles, addictions,..), des formations à destination des adultes (parents, éducateurs, enseignants) et des collaborations après repérage.
- ▶ **Les DAET** (Délégués académiques aux enseignements techniques) effectuent des formations des acteurs concernés par le projet et des réunions d'information et d'échanges d'expériences. Un établissement mentionne également l'ouverture par son DAET de sections CAP propices à la réussite des élèves.
- ▶ **Les Associations et organismes de formation** (Centre académique Michel Delay, La Bouture) font surtout de l'accompagnement d'équipe, de la formation d'enseignant sur la prise en charge des élèves, permettent des appuis en matière d'analyses de pratiques pour le montage et le suivi du projet.

## 16. Les besoins et attentes



En termes de besoins ou d'attente, **la formation est citée en premier**, pour près des deux tiers des établissements.

Les formations demandées concernent surtout les **enseignants** :

- des échanges de pratiques entre enseignants mais également entre les équipes pédagogiques de différents établissements sur l'identification des décrocheurs et leur prise en charge. Les réunions d'échanges entre les établissements participants au plan régional sont plébiscitées ;
- des formations qui touchent à la remédiation ou aux méthodes « alternatives » d'enseignement éventuellement en proposant des cadres différents de la classe (tutorat, entretien individuel, gestion mentale, communication non violente, etc.) ;
- des formations qui relèvent de la gestion du projet pour les enseignants ;
- des formations à des problématiques particulières qui conduisent à du décrochage (handicap, troubles de la cognition, troubles de la langue...) ;
- des formations psychosociologiques plus générales sur la connaissance du monde professionnel par les enseignants ou sur l'adolescence.

**L'accompagnement** dont les établissements disent avoir besoin est :

- un accompagnement pour limiter le découragement de certaines équipes qui s'essouffent après deux ans de projet pas aussi fructueux qu'espéré (sont mentionnés : psychologue, éducateur, cellule multi-compétente, etc.) ;
- un accompagnement au pilotage et à l'animation du projet ;
- un accompagnement par les entreprises afin d'encadrer les élèves en difficultés lors de stage.

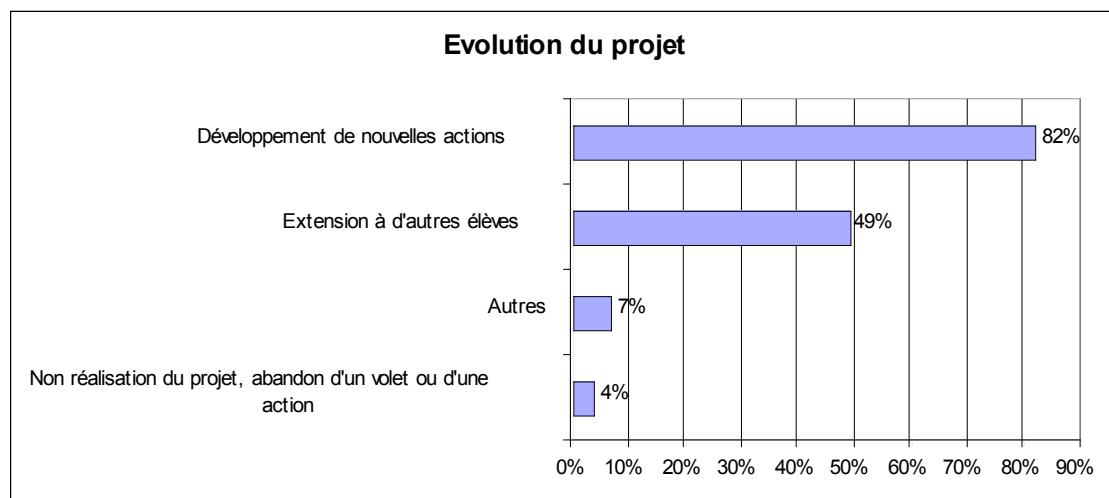
La moitié des établissements souhaite également disposer de **ressources méthodologiques** :

- aide à la valorisation de l'ingénierie éducative développée par les établissements (valorisation des écrits, de fiche-actions, etc.) ;
- aide à la conduite de projet en général ainsi qu'à l'auto-évaluation des projets afin de pouvoir faire évoluer les projets au fur et à mesure ;
- aide à l'utilisation de nouvelles méthodes d'apprentissage (les outils d'apprentissage par l'informatique [TICE] sont mentionnés, surtout le TBI - tableau blanc interactif) ;
- développement d'outils de repérage et de suivi des décrocheurs ;
- outils d'aide à la réintégration de l'élève en classe.

Les autres points mentionnés sont :

- le **financement** (notamment pour des investissements matériels mais également pour renforcer les moyens humains) ;
- les contacts avec un **pôle relais** pour aider l'établissement scolaire ;
- réussir à impliquer les **parents** dans le projet.

## 17. Evolutions prévues



82 % des établissements envisagent le développement de **nouvelles actions**, près de la moitié pensent étendre le projet à **d'autres élèves** et moins de 5 % des établissements répondants disent abandonner un volet ou une action (plusieurs réponses étaient possibles, un établissement peut donc étendre une action à d'autres volets et en abandonner une jugée moins efficace).

Les actions « autres » sont :

- le travail inter-établissements pour les lycées qui n'en disposent pas et en particulier pour un établissement la création d'un maillage inter-établissements impliquant des partenaires territoriaux (MGI, ML..) afin de construire des solutions sur un territoire avec des possibilités d'externalisation des élèves sans changement d'établissement ;
- le renforcement des actions existantes (alimentation du fonds documentaire, poursuite de l'accompagnement personnalisé des élèves, développement des réflexions des équipes, amélioration des modalités d'accueil déjà mises en place, etc.).

A ce stade, on peut tirer **quelques conclusions** de l'analyse quantitative et des réponses au questionnaire :

- ▶ Le plan de lutte contre le décrochage scolaire, s'il n'est pas une solution « miracle », a permis une **réelle mobilisation des acteurs** autour de ces questions. Dans de nombreux cas, il joue un rôle **d'effet levier** amplifiant les projets, initiatives et partenariats souvent déjà engagés par les établissements et leurs équipes.
- ▶ **La réussite des projets dépend** moins de la nature des projets (sorties, accueil des entrants ou réunion entre adultes, etc.) que **de la dynamique impulsée par les partenariats** mis en place et les réseaux qui se constituent et soutiennent les équipes. Cette mise en place de partenariats est tantôt perçue très positivement, tantôt perçue comme une difficulté au vu des problèmes de coordination qu'elle soulève.
- ▶ Les établissements ayant répondu à l'enquête sont demandeurs de mise en place **d'échanges de pratiques et de ressources méthodologiques**.